

Comité International 17 Octobre



COMMUNIQUÉ DE PRESSE INTERNATIONAL

Nomination de Marta Santos Pais au Comité International 17 Octobre:

6 Juin 2022, Pierrelaye, France— Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de Mme Marta Santos Pais au Comité international 17 Octobre. Le Comité a été créé en 2008 pour promouvoir et soutenir la célébration de la Journée Mondiale du Refus de la Misère, observée le 17 octobre de chaque année, et reconnue comme Journée Internationale pour l'Éradication de la Pauvreté par les Nations Unies.

Aye Aye Win, Présidente du Comité international, en annonçant la nomination a déclaré : “Je suis ravie d'accueillir Mme Marta Santos Pais comme membre du Comité international. Elle est une défenseure des droits de l'homme de renommée mondiale et a démontré son engagement inébranlable envers l'éradication de la pauvreté et les droits des enfants. Son expérience, son expertise et son engagement pour l'éradication de la pauvreté et la justice sociale va enrichir et renforcer le travail du Comité pour la promotion et le soutien de l'esprit et des objectifs du 17 Octobre.”

Mme Santos Pais est avocate en droits de la personne au Portugal. Elle compte plus de 30 ans d'expérience dans le domaine des droits de la personne, de la promotion des droits de l'homme et de l'égalité au Portugal, en tant que membre de la Commission Portugaise des Droits de l'homme et à l'échelle internationale, elle a contribué à l'élaboration du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030 et de nombreuses normes internationales en matière de droits de l'homme, y compris le Statut de la Cour Pénale Internationale. Elle a été membre, aux Nations Unies, du Groupe de Rédaction de la Convention de 1989 sur les Droits de l'Enfant et de ses trois Protocoles Optionnels et a rédigé un grand nombre de publications sur les droits de l'homme et les droits de l'enfant. Elle a été Représentante Spéciale du Secrétaire général des Nations Unies sur la Violence Contre les Enfants (2009-2019). Avant cela, Marta Santos Pais a travaillé avec l'UNICEF (1997-2009), d'abord comme Directrice de l'Évaluation, des Politiques et de la Planification, puis comme Directrice du Centre de Recherche Innocenti de l'UNICEF.

-fin-

Pour plus d'information, contacter
Florence Altmayer
+33624934986
comite.international@oct17.org
www.refuserlamisere.org

Pour en savoir plus

Le Comité International 17 Octobre a été créé le 17 Octobre 2008 avec les **objectifs suivants** : Promouvoir le 17 Octobre comme Journée Internationale pour l'Éradication de la Pauvreté, telle que reconnue par les Nations Unies, qui rassemble publiquement ceux et celles qui œuvrent ensemble pour mettre fin à la pauvreté; Promouvoir le respect de l'esprit et du sens originel de cette Journée internationale; Et promouvoir des espaces de rencontre où des personnes de tous milieux, y compris celles dont la vie est la plus difficile, peuvent travailler ensemble dans la lutte contre la misère, reconnue comme violation des Droits de l'Homme.
<http://refuserlamisere.org/article/comite-international-17-octobre>

La Journée Internationale pour l'Éradication de la Pauvreté a été célébrée tout d'abord comme Journée Mondiale du Refus de la Misère sous forme d'un très grand rassemblement public tenu le 17 octobre 1987 à Paris, où cent mille personnes de tous milieux ont répondu à l'appel du Père Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde, de se réunir sur la place des Libertés et des Droits de l'Homme. Ce jour-là une déclaration gravée sur une dalle commémorative fut dévoilée, proclamant que la misère est une violation des droits de l'homme et affirmant le besoin pour tous de s'unir afin d'assurer que ces droits soient respectés.
<http://refuserlamisere.org/article/histoire-de-la-journee>

En 1992, les Nations Unies proclamèrent le 17 Octobre Journée Internationale pour l'Éradication de la Pauvreté. Depuis lors, gouvernements, autorités locales, membres de la société civile et du secteur privé reconnaissent l'importance de cette Journée Internationale devenue un point essentiel de ralliement pour un nombre croissant de citoyens et organisations de tous milieux, dans la lutte contre l'extrême pauvreté.
<https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N94/135/86/PDF/N9413586.pdf?OpenElement>

Le Représentant spécial du Secrétaire Général (UNRSSG) sur la violence à l'égard des enfants est un défenseur indépendant mondial en faveur de la prévention et de l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des enfants. Le RSSG agit comme un pont et un catalyseur d'actions dans toutes les régions, ainsi que dans les secteurs et les contextes où la violence à l'égard des enfants peut se produire. Il mobilise l'action et le soutien politique pour maintenir l'élan autour de ce programme et susciter une préoccupation renouvelée face aux effets néfastes de la violence sur les enfants, promouvoir le changement comportemental et social et réaliser des progrès efficaces. Le mandat du RSSG est ancré dans les normes des droits de l'homme, favorisant la ratification universelle et la mise en œuvre effective des conventions internationales fondamentales. Le RSSG coopère étroitement avec les organes et mécanismes des Droits de l'Homme, avec les fonds et programmes des Nations Unies et les agences spécialisées, et avec les organisations régionales. Il encourage également la coopération avec les institutions nationales et les organisations de la société civile, y compris les enfants et les jeunes.